FORMATION

« Formation Continue Obligatoire de Taxi»

Prérequis :

Être titulaire d'une carte professionnelle TAXI et du permis de conduire en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence et justifier de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs.

Avoir un casier judiciaire vierge sur le bulletin n°2 (pas de condamnation pénale)

Durée :
14 heures réparties sur 2 jours

Nbre de stagiaires :
4 minimum et
12 maximum

Références :

La formation continue obligatoire prévue à l'article R. 3120-8-2 du code des transports permet la mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de taxi.

Programme de Formation

INTITULÉ : - Formation Continue Obligatoire

OBJECTIFS :
- Renouveler sa carte professionnelle de taxi
- Mettre à jour les connaissances des chauffeurs concernant le droit du transport public particulier des personnes
- Mettre à jour les réglementations spécifiques à l'activité de taxi, la sécurité routière et la gestion.

PROGRAMME :

Modules d'approfondissement obligatoires : A,B,C
1er jour

A. - Droit du transport public particulier de personnes :3H30
-Connaître la règlementation s'appliquant au T3P
-Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
-Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs
-Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
-Connaître les sanctions administratives ainsi que les voies et délais de recours.

B. - Réglementation spécifique à l'activité taxi : 3H30
-Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux et du TPE.
-Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales.
-Connaître le régime des autorisations de stationnement et les règles de tarification.

2eme Jour

C. - Sécurité routière : 7H
- L'application des règles du code de la route, comment éviter les risques à l'alcoolémie,
- L'usage des stupéfiants,médicaments,stress et fatigue .
- Les règles de conduite en cas d'accident P.A.S et infractions au code de la route
- La réglementation du permis de conduire & calcul des distances

Modules d'approfondissement facultatifs au choix :
E. - Gestion et développement commercial, dont l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
D : Anglais **F** : Prévention et secours civiques (PSC1)

SUIVI- EVALUATION:
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM/QCU)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation

Moyens techniques et pédagogiques :

Le centre de formation dispose un espace suffisant « espace de formation » pour accueillir le nombre de stagiaires inscrits, avec chaises et tables permettant la prise de notes.
Ecran de projection avec l'utilisation d'un vidéoprojecteur

Date : A définir

Lieu :
Notre centre de formation

Prix :

250€

Modalités de Financement :

- OPCO
- FAFCEA
- Personnel

N° d'agrément Préfectoral :T **23-093 0008 0**

PEDAGOGIE

Accès pour les personnes en situation de Handicap (PSH) et à mobilité réduite (PMR):

Les salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduites et aux personnes en situation de handicap.
Quel que soit votre type de handicap, nous vous dirigeront vers notre référent "Handicap" afin de vous proposer la meilleure alternative.

Modalités et délais d'accès au contact suivant :

- L'offre de formation vous sera transmise dans un délai de 3 jour ouvré après une prise de contact à notre référent pédagogique, Abdelkader REMANA par :
  Email : enft.paris@gmail.com
  Téléphone : 07.67.90.45.18
- Les inscriptions des participants (ou les modifications des participants) peuvent se faire jusqu'à 3 jours avant le début de la formation.

- Dès que les modalités sont définies, une convention vous sera envoyée pour un retour signé à l'organisme de formation. Dès réception de la convention une convocation avec les dates d'entrée en formation vous sera retourné.